

## Collège de médecins pour le centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique

### *Projets d'études et travaux en rapport avec la qualité des soins dans le cadre du contrat 2014*

1. Elaboration d'un rapport commun regroupant les données épidémiologiques issues des Registres de l'insuffisance rénale terminale en Belgique francophone (Groupement des Néphrologues Francophones de Belgique – GNFB) et en Belgique néerlandophone (Nederlandstalige Belgische Vereniging Nefrologie – NBVN) : prévalence et incidence par tranches d'âge, répartition des modalités de traitement, répartition des néphropathies primitives des prévalents et incidents, causes de mortalité, analyses de survie...
2. Tenue d'un registre pédiatrique national de l'insuffisance rénale chronique grâce à la collaboration avec les néphrologues pédiatres du pays ; élaboration d'un rapport annuel.
3. Evaluation de la gestion de l'anémie chez les patients dialysés entre 2012 et 2014 : l'analyse de données rétrospectives effectuée dans le cadre de l'enquête du Collège pour l'année 2012 a permis de confirmer l'adaptation des pratiques néphrologiques aux recommandations internationales et aux Directives issues des résultats d'études scientifiques menées à grande échelle. Une analyse plus fine des conséquences éventuelles des mesures prises par les autorités en termes d'utilisation des agents stimulant l'érythropoïèse sera menée via l'encodage des paramètres biologiques utiles.
4. Enquête auprès des centres de traitement sur les indicateurs de qualité d'une dialyse et les options envisagées (hémodialyse vs hémodiafiltration): fréquence de mesure du Kt/V et du taux sanguin de  $\beta_2$ -microglobuline.
5. Finalisation en vue d'une publication dans une revue scientifique à Comité de lecture de l'enquête du Collège portant sur l'autonomie des patients en dialyse : travail des données collectées à l'occasion de l'enquête afin de soumettre un manuscrit concis illustré de figures représentatives et discuté à la lumière de sources bibliographiques actualisées.
6. Collaboration aux travaux des infirmières des groupements respectifs concernant les accès vasculaires, les protocoles de vaccination... élaboration de statistiques à l'échelle des groupements respectifs.

**Budget global estimé pour la réalisation de ces études et travaux : 80 000 euros**

- support et gestion informatiques
- réunions scientifiques, y compris de formation continue médico-infirmière
- frais d'analyses statistiques en sous-traitance

# Collège de médecins pour le centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique

## *Missions génériques*

### 1. Elaboration d'indicateurs qualité dans la discipline néphrologique

Le GFNB et le NBVN valident régulièrement les Guidelines internationaux (Europe, USA) et en assurent la diffusion au niveau des centres de traitement de l'insuffisance rénale chronique dans notre pays. Ces guidelines concernent aussi bien la clinique (mises au point, indications, traitements) que les données, dont certains indicateurs (paramètres biologiques de l'état nutritionnel, de la gestion de l'anémie, du métabolisme phospho-calcique... ; suivi des paramètres de tension artérielle et du poids en dialyse).

La qualité en néphrologie est contrôlée de plusieurs façons pour les patients dialysés :

- Approche multidisciplinaire du patient néphrologique au niveau de chaque centre avant d'entamer le traitement
- Suivi clinique par patient
  - o y compris de la compliance du patient au traitement et à ses corollaires,
  - o enregistrement systématique des données le concernant,
  - o trajet de soin défini pour faire le lien entre intra et extra-muros ;
- Evaluation annuelle des centres (« Peer Reviews ») ;
- Contrôle par Belac et conformité des machines de dialyse aux normes ISO.

### 2. Rédaction d'un texte de vision

Le Collège des médecins pour le centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique est, de par sa composition, situé à l'interface entre les groupements professionnels et le SPF.

Il a pour missions de veiller à l'application des bonnes pratiques en matière de traitement de la maladie rénale chronique, d'élaborer sur base d'enquêtes des recommandations dans la prise en charge des patients concernés. La transmission de ses rapports et conclusions est régulièrement réalisée avec les membres des Groupements professionnels, les autorités du SPF ; elle pourrait aussi se faire avec le board de la Société belge de néphrologie, le groupe de Travail de la Structure Multipartite, le KCE et e-Health. Il serait aussi profitable d'assurer une plus grande visibilité de ses travaux à la faveur de publications scientifiques à Comité de lecture dans le domaine de la discipline.

Par ailleurs, à côté de considérations spécifiques à la discipline, des échanges constructifs en matière de partage de compétences avec d'autres Collèges pourraient être établis, par exemple le Collège de gériatrie, en raison de l'âge croissant de nos populations de patients néphrologiques. Dans la même ligne, les considérations éthiques dans le domaine sont telles que la création d'une structure (plate-forme) commune (Collège d'éthique) est de plus en plus perçue comme une nécessité.

### 3. Mise en œuvre d'un plan pluriannuel inspiré du texte de vision

Le plan pluriannuel devra se décliner en 3 axes dérivés du texte de vision détaillé au point 2 ci-dessus :

- il apparaît crucial d'assurer la pérennité d'un système d'encodage performant des données patients et des données centres au niveau des Registres compétents des deux associations professionnelles de néphrologues
- la réalisation d'enquête sur un mode annuel visant à explorer l'un ou l'autre indicateur de qualité nécessite la tenue régulière de réunions scientifiques de formation continue médicales et infirmières. C'est en effet à l'occasion de ces réunions que se façonnent les thèmes de recherche à explorer et que se transmettent les conclusions et recommandations de bonne pratique
- l'impact scientifique vers l'extérieur de même que les répercussions économiques au niveau des hôpitaux et des prestataires de soins sont à envisager dans les prochaines années. La mise en place d'un soutien financier des Collèges sous la forme de contrats établis avec l'hôpital du président devrait inciter à établir des contacts au niveau institutionnel.